



Visite quartier Mairie/MPM/CIQ du domaine de Chantegrive.

Relevé de décisions 05 mai 2016

Présents :

- Mairie : Mme Varre, Glorian, MM. Illac, Turchiuli, Behairi, Bono
- Ciq Chantegrive : MM Glorian, Passat, Mme Massieye

L'exercice 2016 s'est limité à obtenir 5 réponses

1/ CIQ : la démarche « **Voisins vigilants** » avait été annoncée opérationnelle pour juillet 2015, qu'en est-il advenue ?

- MAIRIE : il y eu un«cafouillage» entre la gendarmerie et la Préfecture ce qui reporte de 12 mois l'entrée en application pour juillet 2016

2/ CIQ : durant plusieurs années constat partagé sur la prestation taille des haies qui est insuffisante et le CIQ avait formulé une demande de programmer une visite sur site, avec le prestataire **espaces verts** pour trouver une solution d'amélioration.

- MAIRIE : nous partagerons avec le CIQ le tableau de suivi d'activité sur la commune

- 3/ le CIQ partage le constat sur des délais de réparations de **candelabres** qui trainent depuis plusieurs mois voire plusieurs années alors qu'un prestataire est en charge de l'entretien

- la MAIRIE a fait choix d'un renouvellement global des systèmes éclairage ce qui a nécessité des délais de montage de dossier, le renouvellement est programmé pour 2016

- 4/ il y plusieurs mois, le CIQ avait proposé une concertation partagée pour co-définir **des projets sur le quartier** sur la durée de la mandature.

- La MAIRIE : accord de principe, des RDV de travail seront proposés en 2016

- 5/ le CIQ demande un point sur la procédure concernant la vente du **terrain promenade de flamands roses**

- MAIRIE : la Justice vient de rendre sa décision en faveur de la vente. Le terrain sera vendu aux enchères, l'estimation est de 400k€.

Les élus à l'écoute du CIQ de Chantegrive

C'est par le quartier de Chantegrive que la municipalité a débuté ses rencontres de printemps avec les CIQ (Comité d'intérêts de Quartier). Ces rendez-vous permettent d'échanger et de faire le point sur les doléances que font remonter les Ensuéens, à travers ces associations, proches des habitants.

Christophe Glorian, président du CIQ de Chantegrive accompagné d'adhérents, avait rendez-vous avec les élus, Michel Illac le maire, Marcel Tur-

Vigilance citoyenne, entretien des espaces verts, circulation... tout est abordé.

chiuli l'adjoint travaux, Hélène Varre adjointe à l'éducation et Mohamed Béhairi adjoint aux associations. Après un tour de visite de ce quartier trentenaire, composé de près de 400 habitations, plusieurs points ont été discutés. En préambule, Christophe Glorian souhaitait connaître l'état d'avancement de "Vigilance Citoyenne", le quartier avait fait l'objet de plusieurs séries de cambriolages



Les élus se sont rendus sur le terrain pour évoquer, avec le CIQ, les problèmes du quartier. / PHOTO A.P.

début 2015 : "Il y a eu plusieurs problèmes administratifs, au moment de la passation de commandement à la gendarmerie de Carry-le-Rouet et avec la préfecture en charge de cette affaire, tout devrait rentrer dans l'ordre prochainement" explique le maire.

Le groupe s'est arrêté devant un terrain, avec vue sur mer qui avait échappé à la construction, celui-ci avait fait l'objet

d'une action en justice de riverains, contre la municipalité, afin que celui-ci ne soit pas revendu, et qu'il devienne un espace vert. La procédure juridique aurait cessé récemment, les plaignants n'ont pas maintenu leur action en cassation. Il sera mis à la vente cet automne aux enchères, il a été évalué à 400 000€ par France Domaine. La discussion s'est poursuivie sur l'entretien des espaces

verts, vaste sujet, qui a fait l'objet d'un large débat. Le CIQ souhaitait, déjà lors de la dernière visite, que soit organisée des réunions tripartites CIQ/municipalité/entreprise, afin d'optimiser les prestations, au plus près des réels besoins, les élus ont retenu la demande. L'association a demandé où en était le remplacement de deux candélabres, détruit par des automobilistes peu respectueux dans leurs conduites mais qui n'ont pas laissé d'adresse. "Actuellement un projet est en cours pour installer des éclairages types "LED", il se pourrait que ces deux lampadaires soient tout simplement supprimés, en fonction du résultat que donneront ces nouvelles modifications" répond le maire.

Pour terminer la visite, le dernier échange a concerné les rues où les pins, par leurs racines capricieuses, déforment le bitume, occasionnant des bosses importantes. Ces dégradations sont devenues des ralentisseurs "naturels", devenant dangereux, car les véhicules pour les éviter, roulent à gauche, sans oublier les branches qui engagent le gabarit, arrachant le haut des camions et gênant la circulation des bus scolaires.